REFUTATION

D E

L'EXPOSÉ DE LA CONDUITE DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Hic niger est, hunc tu romane caveto.

1790.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

INVOCATION.

Si le choc des passions, celui des intérêts, alloient jusqu'à me soupçonner de n'entrer en *lice*, qu'avec le criminel desir de trouver un coupable dans la personne de M. le Duc d'Orléans; je leur oppose d'avance mon dévouement à la vérité; mon courage inébranlable à la montrer dans les circonstances les plus difficiles. Je leur oppose, mon amour pour ma Patrie, pour mon Roi, pour son auguste famille, comme m'ayant été transmis par le sang; & son culte, par l'exemple de mes ayeux.

Ce sentiment intime qui, toujours, fut & sera le domaine le plus cher à mon cœur, me montre le devoir impérieux d'opposer M. le Duc d'Orléans lui-même, au *compte* tardif & bien incomplet, qu'il nous rend de sa conduite; & *duquel* néanmoins, il a autorisé son retour en France, malgré son aveu personnel de ce qu'il lui a été notifié sous l'autorité de notre Ambassadeur à Londres; que les mêmes motifs de la tranquillité publique, qui avoient nécessité son départ, subsistent encore. O Français! cette grande vérité pourroit-elle vous être suspecte, indifférente, lorsqu'elle vous vient de M. de

la Fayette, qui, comme Législateur, comme Commandant général, s'est trouvé, plus que tout autre, à portée de la connoître.

C'est donc sous cette autorité, qui ne peut être soupçonnée, que j'invite les ames pures, celles dont la conscience ne se fait point un jeu des sermens si multipliés de nos jours, de ne pas se livrer à un seul instant d'illusion, sur la *Faction* toujours active, qui infecte nos foyers, menace le Trône des *Lys*, & bannit de notre Empire, toute félicité publique. Au nom de la Nature, au nom de l'honneur Français, à celui de vos sermens, ne vous lassez donc point de faire sentinelle auprès de cette vérité toute affligeante qu'elle est. Pour mon compte j'y serai fidèle.

REFUTATION

DE L'EXPOSÉ DE LA CONDUITE,

DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Par M. HYPPOLITE, *ci-devant Marquis de L..P..*

CERTES ! M. le Duc; vous cherchez à nous donner le change, sur ce qui vous concerne, en nous reprochant d'avoir calculé vos immenses sacrifices, d'après le Prince seulement, et rien d'après l'homme. Pour mon compte, je n'ai cessé croyez y, de les considérer, sous l'un et l'autre de ces deux rapports, mais encore sous celui de l'homme dégagé du Prince. — Je vais donc entrer contradictoirement avec vous dans cet examen.

Comme Prince dégagé de l'homme, vous auriez pu faire tous sacrifices pécuniaires, sans qu'ils nous fussent *suspects*. Comme homme dégagé du Prince, chaque acte de votre vie, nous a montré que pénétré d'une doctrine toute opposée, vous étiez incapable de faire de tels sacrifices. Comme homme Prince, vous n'avez jamais renoncé de bonne foi, au rang, aux distinctions de ce tit re

que l'honneur, la dignité, la décence du trône vous imposoient de défendre jusqu'au dernier souffle de vie : et votre démission prématurée à cet égard, ne peut avoir eu d'autre objet, que d'en dépouiller l'auguste famille Royale, le clergé la Noblesse, dans la persuasion où vous étiez de gagner personnellement, en proportion de leurs pertes.

Je n'ai, je vous l'avoue qu'une seule manière de juger l'homme : c'est par l'examen comparé, de ses gouts, de ses passions, de ses mœurs, de ses habitudes, de ses actions ; en un mot, de tout ce qu'il a été dès son entrée dans le monde, avec ce qu'il prétend être aujourd'hui, car il seroit souverainement ridicule au Tribunal de la raison, de l'absoudre sur le passé, de lui vouer une confiance aveugle pour le présent, sous la seule autorité de la contenance labialle, qu'il s'est arrangée de faire pour la circonstance où il se trouve.

« En vous observant mieux dites-vous, nous » aurions bientôt reconnu que, votre caractère, » vos opinions, vos goûts étoient tels, que votre » bonheur personnel et particulier ne pouvoit » venir que de la liberté ».

Mais qui a jamais mieux possédé cette liberté, qu'un Prince du sang Royal, tant qu'il n'a pas

fait abjuration totale des sentimens de ce titre ? qui plus que vous aussi, M. le Duc, a jamais donné autant d'extension à cette jouissance personnelle, à compter de l'âge le plus tendre; c'est-à-dire celui où la puissance paternelle, les loix, la justice, et les mœurs, s'accordoient à vous montrer le devoir impérieux, de faire respecter par votre exemple, la ligne des démarcations entre l'honnête liberté, et la licence toujours coupable ? vos contemporains, savent à quoi s'en tenir sur votre plus ou moins de docilité pour ce précepte ; et l'histoire ne peut manquer d'en faire mention aux races futures.

Concluons donc de cette vérité que, quand votre goût dominant, auroit véritablement été celui de la liberté, et que votre bonheur dépendît seul de cette faculté, vous en aviez trop amplement usé, pour prétendre aujourd'hui, que vos immenses sacrifices n'ont eu d'autre objet, que d'en faire l'acquisition ? jamais !... non, jamais ! on acquierr à grands frais son patrimoine; ce dont on est en possession de jouir à *satiété*. Mais poursuivons, peut-être trouverons-nous leur destination.

» Vous dites avoir lu quelque part, que chaque »homme naît avec un goût dominant, qui non-seu»lement maîtrise tous les autres, mais qui ne céde

» (ni aux événemens, contre lesquels il ne cesse
» de lutter avec courage, ni même aux passions
» qu'il parvient toujours à modifier à son gré.

Hé bien ! la portion pensante de vos concitoyens, avoit de tous tems jugé que, ce goût dominant chez vous étoit d'accumuler richesses sur richesses; et vous n'avez cessé un seul instant, de nous certifier sur ce fait, par vos spéculations de tous genre, qui ont alternativement tournées au préjudice de vos traitants, de vos voisins.

Pour vous en convaincre M. le Duc, envisagez d'un œil fixe, vos questions d'intérêt contre votre auguste père de son vivant; le sort où vous avez entraîné l'adolescence du Prince de Lamballe, votre cousin, votre beau frère, votre pupile inexpérimenté. Envisagez, le journal de vos parties de jeu de vos courses de chevaux en france, en angleterre, de la vente de *St-Cloud*, de tous autres objets; envisagez vos différentes acquisitions, vos immenses batisses, dans le jardin de votre palais, en contravention du droit des gens, celle de la *foi* des contrats qui avoient légitimé la possession de la vue de vos jardins, celle de votre palais. Balancez vos profits, et les pertes de cette multitude de traitans, et apprenez-nous par le résultat, si dans de telles opérations (qui n'appartenoient aucunement à la

dignité de votre rang, à l'immensité de votre fortune patrimoniale), votre amour du bonheur public vous a porté à tout cela, et à défaut de cette preuve bien établie, nous n'y verrons que votre *goût* dominant pour la cumulation des richesses, aux dépens de qui il appartiendra.

Or, comment se pourroit-il qu'un Prince dégagé de l'homme, qu'un homme dégagé du Prince, qu'un homme prince, après avoir passé sa vie à fertiliser sous tous ces rapports, son *goût dominant* pour la soif de l'*or*, au mépris de tant de considérations majeures : comment se pourroit-il, dis-je, qu'il offre et qu'il jette en un moment à la tête du peuple, le fruit de si longs travaux, la jouissance suprême de son cœur; avant même qu'on lui en ait témoigné le desir ?

L'*intérêt*, vous le savez, fut toujours la mesure des *actions* de l'homme : et lorsque voilà bien prouvé, bien avoué que les *vôtres*, jusqu'à l'époque de vos mandats, s'étoient réunies pour servir cet *intérêt*; voilà pareillement bien prouvé par cela même, que vous n'avez pu vous déterminer à faire d'aussi immenses sacrifices, que sur le plan concerté d'une révolution majeure, sur laquelle il faut que vous ayez calculé des bénéfices plus immenses encore.

L'autorité de l'histoire, celle des publicistes, nous apprennent que la révolution des Empires fût toujours fomentée par un chef de parti : que tous et chacun de ces chefs se décorerent alternativement des titres pompeux d'*ami de la liberté*, de pere du peuple : paroles sacrées sans doute dans la bouche d'un Souverain légitime ; mais insidieuses, infernales dans celle d'un sujet rebelle, parjure, toujours traître, ambitieux et souvent régicide !

Vos mandats ont précédé la révolution, ils l'ont annoncée, préparée : donc à cette époque vous en étiez le chef ; il n'est pas ici question de leur conformité frappante avec les cahiers des Bailliages, sur l'article de la liberté individuelle ; tous étoient d'accord sur ce point, et parconséquent point de *choc* pour y parvenir. Mais aussi chacun et tous ces cahiers ordonnoient la maintenue de la Monarchie, celles des ordres qui en sont le soutien, les caracteres énonciatifs ; tous insistoient encore à imprimer d'un saint respect chaque propriété individuelle ; ensemble, toute la dignité de la Couronne et la majesté du trône. Au terme de vos mandats, vous avez blessé ces grands, ces véritables intérêts contre le vœu libre, réfléchi, unanime de la Nation. Par l'abandon prématuré d'une portion de votre

propriété patrimoniale, vous avez sonné le *tocsin* sur celle d'autrui.

La résistance en pareil cas étoit trop légitime aux yeux de la *loi*, sur la foi de laquelle reposent les contrats sous l'autorité d'une possession de 15 siecles, pour que vous ayez jamais pu vous dissimuler de rencontrer dans cette carriere autant de contradicteurs que de personnes blessées dans leurs propriétés. Aussi est-ce, dans cette pleine connoissance de cause, que vous avez échafaudé les espérances de servir votre *goût dominant*. C'est dis-je, du *choc* des intérêts, de celui des passions, des vengeances et des ressorts puissans que vous aviez de les faire mouvoir, que vous avez fondés vos succès. A la fois, dans la confiance de la Cour, dans celle de l'Assemblée Nationale, dans celle du peuple, vous trompiez chacun de ces pouvoirs tour à tour.

Eh ! si tels n'eussent pas été vos projets, vos calculs, vos actions, comment auriez-vous souffert que le jardin de votre palais fut journellement le foyer incendiaire des crimes, des assassinats attachés à la licence ? Comment ne vous seriez-vous pas informé quels étoient les dispensateurs des vivres & de l'argent qui leur étoient distribués à profusion chez vous-même, comme si tout autre que vous eût eu le droit de faire les honneurs du local !

» Vous ne vous êtes point montré à Paris, » dites-vous, les 14, 15 & 16 Juillet, pour ne » pas augmenter l'effervescence. »

Oh ! Monsieur le Duc, dites-donc, pour ne pas compromettre l'amour de votre conservation individuelle; car vous savez avec nous, & nous savons avec vous, combien vous fûtes toujours soigneux à ne pas l'exposer, même dans les circonstances où l'honneur public étoit lié au vôtre.

C'est donc par ce manége que je ne qualifierai point ici, qu'on est parvenu à armer les Sujets contre leur Souverain légitime : à ameuter les enfans contre leur pere; les Citoyens, contre les Citoyens, à dissoudre l'Armée; à porter le fer & la flamme dans l'Empire; à arroser cette Terre malheureuse du sang de ses Concitoyens; à ensanglanter jusques aux marches du Trône.

Ici mon cœur se brise, au souvenir de cette scene d'horreur!... Mais, dans quel état étoit le vôtre alors, comme homme, comme Prince du Sang Royal, comme Législateur ? Il faut vous écouter parler vous-même, & prendre *acte* du compte que vous nous en rendez.

» Il n'y avoit pas d'assemblée le dimanche » 4 Octobre, et j'étois parti suivant mon usage,

» le samedi 3 au soir, pour me rendre à Paris,
» j'étois dans l'intention de retourner le lundi
» matin à Versailles; mais je fus retenu par le
» travail qu'avoient à faire avec moi, quelques
» personnes de ma maison. J'appris successive-
» ment, pendant ce jour, l'effervescence qui régnoit
» dans Paris, le départ pour Versailles d'une
» quantité de peuple assez considérable, ayant
» des armes et même du canon; et enfin, le départ
» d'une grande partie de la garde nationale pa-
» risienne. »

Comment ! dès l'aube du jour, vous entendez sonner le *tocsin* à Paris le lundi 5 octobre: le peuple s'agite, se presse sur la place de votre palais, dans vos jardins; il s'arme sous vos yeux, de piques, de poignards, de haches, de fusils, de canons, pour aller violer l'azile du Roi, renverser peut-être les marches du trône : et vous, prince issu du même sang; vous, citoyens Français; vous, législateur en fonctions; vous dédaignez soit de vous jetter au devant de ce peuple égaré et trompé ; et *là*, de l'implorer au nom de l'humanité, de la nature, de l'honneur à celui de l'amour qu'il vous portoit alors, de ne pas souiller la France d'un tel forfait!.... Vous dédaignez encore de devancer ce peuple à Versailles, y prendre tout aussi-tôt la place que ces trois titres vous marquoient impérativemen !...t

Oui, vous avez eu le courage de dédaigner ce devoir sacré, et vous allez aujourd'hui, jusqu'à la témérité de nous dire que, pendant le cours de cette journée du Lundi, vous vous occupiez froidement du travail qu'avoient à faire avec vous quelques personnes de votre maison.

Non !..., Monsieur le duc, non..... dès que votre cœur a été capable d'oublier tous les devoirs que vous faisoient en ce moment la nature, votre rang, la décence publique et celle de vous même, vous étiez agité alors d'intérêts puissans, d'intérêts criminels; mais aucunement d'un travail domestique, dont le prétexte est d'une si grande puérilité, qu'elle suffit pour dénoncer légitimement au tribunal des consciences pures, vous, vos projets, vos travaux, vos intérêts. Voilà, dis-je, le dernier *trait* qui, joint à l'ensemble de votre conduite, s'est porté votre dénonciateur, et pour en avoir la preuve écrite, il ne s'agit que de vous laisser parler encore.

» Peu de jours après l'arrivée du Roi à Paris,
» M. de la Fayette m'écrivit pour me demander
» un rendez-vous. Je lui répondis qu'il n'avoit
» qu'à m'indiquer le lieu et l'heure; et il me le
» donna chez Mme. de Coigny. M. de la Fayette
» me dit que le roi desiroit que je me chargeasse
» d'une mission à l'étranger; et il ajouta que

» mon absence, ôtant tout prétexte à se servir
» de mon nom, dont il croyoit qu'on pouvoit
» abuser, il pensoit qu'alors il trouveroit plus
» de facilité pour maintenir la ttanquillité dans
» la capitale, et empêcher des mouvemens
» qu'en effet ses soins n'avoient encore pu ni
» prévenir, ni réprimer ».

Voilà donc bien constant, Monsieur le duc, que sitôt après la journée de Versailles, M. de la Fayette s'est assuré que tout ce qui avoit été fait, que tout ce qui se faisoit étoit en votre nom ? Que m'importe à moi, la maniere vague avec laquelle vous nous racontez le fait, que vous ornez de l'entourage d'une prétendue mission du roi à l'étranger ! C'est votre aveu personnel que j'ai, et qu'il me falloit; non pas certes, pour éclairer ma conscience qui savoit si bien à quoi s'en tenir sur votre compte, qu'elle s'en étoit ouverte à l'assemblée nationale sous la date du 3 Septembre. Mais comment seroit-il possible que vous, prince du sang, que vous, membre de l'assemblée nationale, eussiez consenti à vous expatrier dans la posture d'un coupable, s'il étoit vrai que vous fussiez innocent ? Un homme *intact* ne composa jamais avee sa conscience sur l'opinion publique.

Vous voilà donc expatrié comme véhémente-

ment soupçonné d'avoir fomenté, opéré le boule-versement de notre empire : vous voilà expatrié, avec la certitude que les agens des meurtres, des incendies, des assassinats commis, avoient fait tout cela en votre nom. Comment! c'est en cet état que vous partez, sans rendre plainte, sans requérir l'autorité de l'assemblée, dont vous êtes membre, l'autorité du roi, celle des tribunaux, contre de tels agens, fauteurs participes et adhérans.

Mais prouvez-nous maintenant, comment en tel état le roi, à qui d'ailleurs vous n'avez jamais cessé d'être opposé, auroit pu vous confier une mission importante à la cour de Londres, lorsque nous y avions un ambassadeur, et qu'il est d'usage, en force de loi, parmi nous ainsi que dans chacune des cours de l'Europe, de ne jamais fixer son choix sur un prince du sang, en pareil cas; et bien plus, pour éviter l'abus qu'il pourroit en faire, que parce qu'il semble qu'une telle mission ne seroit pas de la dignité de son rang? — Le roi ne vous a donc point donné de mission; sa bonté paternelle, l'amour de son sang, en tolérant momentanément que vous coloriez votre évasion de ce prétexte, ont seulement voulu vous envelopper du manteau de la cha-

rité, pour vous soustraire à la juste vengeance des citoyens, qui, par essence, ont dévoués chaque moment de leur vie au roi, à la monarchie, à l'ordre public, sans lequel il n'est point de bonheur.

Dans le compte que vous nous rendez, M. le duc, par votre lettre à l'assemblée nationale, vous réitérez l'aveu de ce que M. de la Fayette avoit considéré votre évasion de France comme indispensable au rétablissement de l'ordre : vous avouez encore, qu'à l'époque où nous sommes, il vous a fait dire par un de ses aides de-camp, sous l'autorité de notre ambassadeur à Londres, que cette même raison subsistant encore, elle s'opposoit à votre retour.

Or, c'est donc sitôt après l'horrible, la sanglante journée de Versailles, qu'on vous a fait la nécessité de quitter vos foyers, de fuir votre patrie, comme le seul moyen de parvenir au rétablissement de l'ordre public. Et c'est à neuf mois de cette date, que l'on vous fait aujourd'hui la nécessité de ne pas y rentrer, toujours pour la même cause. Mais, par qui, et dans quel tems recevez-vous cette loi impérieuse ? C'est du roi, c'est de M. de la Fayette, c'est sous l'autorité de l'assemblée nationale, dont vous êtes membre ; et lorsque ces trois

autorités partielles, réunies, persistent à ne faire aucun droit sur votre retour, dans un moment où la liberté individuelle est décrétée; nous ne pouvons en conclure autre chose, si ce n'est que pour vous frapper de l'anathême de l'exception à la loi commune, on a acquis sur votre compte plus que des soupçons. Mais, dites-vous, j'étois absent; et, je n'ai pu causer tout ce qui s'est passé depuis le 10 octobre, contre l'ordre public. Eh! monsieur le duc, aviez-vous emmené vos agens salariés, votre caisse, vos rentrées journalieres? Si tout cela est resté parmi nous, et si comme on l'assure, vous avez alimenté cette horde assassine, d'une multitude d'emprunts, faits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume: en voilà assez pour opérer tout ce que nous avons vû. Oseriez-vous, dites moi, produire à la commune, au comité des recherches, le tableau comparatif de l'état de vos finances du mois de janvier 1788, avec celui véritable de l'époque où nous sommes? — vous ne ferez, certes, rien de tout cela.

Permettez, M. le duc, que je termine par vous dévoiler un secret bien affligeant, sans doute, mais qui peut vous devenir salutaire, en coupant tout court sur vos sacrifices. Vos agens vous redoutoient trop, en définitif, pour avoir

jamais entendu, de bonne foi, vous porter jusqu'au but proposé. Ils n'en ont autant multiplié les chances que parce que votre argent, l'influence de votre rang, pouvoient servir leurs passions, leurs intérêts personnels. Recourez à l'histoire, aux publicistes; et vous trouverez que vous n'êtes pas le premier exemple de cette épreuve! Abandonnez-donc ces gens là! abandonnez vos projets! vous trouverez alors votre salut dans la bonté du roi, dans le retour de la nation, à sa sensibilité naturelle, à son dévouement à applaudir à tous les actes de pardon, d'humanité, émanés du cœur de son souverain! Autrement, douze cent mille *bras* sont toujours prets à se sacrifier, soit en corps, soit individuellement, pour maintenir les prétentions du dernier des membres de la maison régnante, par droit de progéniture. Eh! vous n'auriez jamais dû vous faire un instant d'illusion sur cette sainte vérité.
